

APPEL À CANDIDATURES

UNTERNEHMEN DANS LA CULTURE 2021-2022!

Programme d'accompagnement pour jeunes entrepreneurs culturels qui souhaitent comprendre le contexte des ICC en Allemagne et y développer leurs projets.

Qu'est-ce que c'est ?

Le service culturel de l'Ambassade de France à Berlin et le Relais Culture Europe ont développé un programme d'accompagnement de 10 jeunes entrepreneurs culturels installés en France qui souhaitent développer leur activité en Allemagne.

Les objectifs sont les suivants :

- **Obtenir une connaissance précise et actualisée** de l'environnement culturel allemand : acteurs, fonctionnement, typologie par secteur, financement
- **Bénéficier d'un tutorat personnalisé** avec des professionnels du secteur ayant une connaissance fine des deux pays
- **Travailler sur le design des projets** afin d'optimiser le développement et les partenariats en Allemagne et d'être sensibilisé sur les enjeux de la coopération européenne
- **Commencer à construire un réseau professionnel** sur le territoire allemand

Le programme d'accompagnement, de novembre 2021 à juin 2022 comprendra :

- **Des journées de formation en numérique** afin d'acquérir des notions fondamentales avec des experts français et allemands du secteur
- **Un tutorat personnalisé de 6 mois** pour permettre le développement du projet en Allemagne
- **Un séjour à Berlin (du 22 au 27 novembre 2021)** à la rencontre de potentiels partenaires et à la découverte de lieux et projets inspirants

Les déplacements auront lieu sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Les frais de voyage et de séjour à Berlin seront pris en charge par le programme. Les lauréats retenus devront se rendre disponible du 22 au 27 novembre 2021 pour participer au séjour de formation à Berlin.

Pour qui ?

- Ce programme s'adresse aux **porteurs de projets culturels âgés de moins de 35 ans**, installés en France, et actifs dans **les domaines du cinéma, des jeux vidéo, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre, de la musique, de l'architecture et des arts appliqués.**

- Les candidats doivent faire preuve d'une forte motivation pour développer leurs projets à l'international et notamment en Allemagne, et maîtriser l'anglais dans un contexte professionnel. Leur projet doit être à un stade de développement assez avancé pour envisager un déploiement à l'étranger.

Comment candidater ?

Merci d'envoyer par mail à bea@institutfrancais.de :

-un **CV** et une **lettre de motivation**

-un **document présentation du projet entrepreneurial** (présentation du produit ou du service, besoins utilisateurs, clients, partenaires, situation juridique, business model, objectifs à court et long termes) comprenant un titre de projet et un résumé de projet en 5 lignes

-un **document résumant le projet en anglais**

Contact :

Bureau des échanges artistiques de l'Institut français d'Allemagne bea@institutfrancais.de

Date limite de candidature : mercredi 13 octobre 2021.

Un jury constitué des bureaux spécialisés de l'Institut français d'Allemagne, du Relais Culture Europe, d'experts ICC du Ministère de la culture, et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et d'un partenaire allemand actif dans le développement des ICC en Allemagne déterminera les candidats retenus.

Annnonce des lauréats : fin octobre – début novembre 2021.

Plus d'informations sur :

<https://www.institutfrancais.de/fr/Allemagne/culture/societe-numerique/industries-culturelles-et-creatives>

Un projet proposé par l'Institut français d'Allemagne et le Relais Culture Europe, avec le soutien du Ministère de la culture (DGMIC), du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'OFAJ.

Le projet Unternehmen dans la culture a bénéficié de l'expertise de la DRAC Grand Est, de la Région Grand Est et de l'Agence culturelle Grand Est.